Solidaires Finances Publiques

Septembre 2022

la cgt FINANCES PUBLIQUES

À LA DGFIP,
COMME DANS L'ENSEMBLE DES SECTEURS PROFESSIONNELS, LE 29 SEPTEMBRE, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATIONS

Les récentes annonces gouvernementales rejettent une augmentation générale des salaires comme solution pour faire face à la crise économique qui touche notre pays.

Elles sont dans la droite ligne des mesures précédentes :

- **en matière énergétique, ce gouvernement en appelle à la sobriété et reconduit de façon temporaire des mesures pour les populations les plus fragiles avec la loi d'urgence pour le pouvoir d'achat qui ne vise qu'une chose : faire accepter la « sobriété » salariale et ne permet en aucun cas de vivre dignement,**
- **les deux lois du « paquet pouvoir d'achat » ne valorisent ni le travail, ni la reconnaissance des qualifications et des compétences. Elles sont parcellaires et non-contraignantes. Elles vont à l'encontre des augmentations de salaire, elles sont loin de compenser l'inflation et de rattraper des années d'austérité,**
- **pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires (à ce jour, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC).**

À la DGFiP, des premiers échanges ont eu lieu pour une négociation sur le régime indemnitaire : aucune mesure générale n'est proposée par la DG. En revanche cette dernière a la volonté de réintroduire une modulation à la tête du client, et met en place une « prime d'attractivité et de fidélisation » limitée à une centaine d'agents, sur des postes choisis en toute opacité : une prime qui sera source de nouvelles inégalités.

C'EST POURQUOI SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ET CGT FINANCES PUBLIQUES APPELLENT L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA DGFIP À SE METTRE EN GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE :

- **pour une véritable revalorisation de notre rémunération, celle de 3,5 % du point d'indice est insuffisante au regard du retard cumulé depuis des années et en dessous de l'inflation ;**
- **pour ouvrir une réelle discussion autour de notre régime indemnitaire, des frais engagés par les personnels (déplacements, formation…) ;**
- **pour refuser toute notion de mérite dans la rémunération ;**
- **pour refuser et dénoncer la mise en place de primes exceptionnelles comme compensations, telle que la prime d'attractivité/fidélisation.**

D'autres choix et d'autres financements sont possibles : en mettant en place une véritable répartition des richesses car de l'argent il y en a. En 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises françaises, soit +11 % en un an. Le patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises représente 1 000 milliards d'euros (pour comparaison, le déficit attendu en 2022 pour la France est de 154 milliards), 150 milliards d'euros par an d'aides publiques sont versées aux entreprises sans contrepartie et souvent sans contrôle.

Ces changements doivent s'appuyer sur une fiscalité plus progressive et redistributive et non sur la politique fiscale favorisant les plus fortunés : le coût de la suppression de l'ISF fait perdre 3,5 milliards d'euros, l'estimation de la fraude et de l'évasion fiscales se situe entre 80 et 100 milliards par an. Depuis 2017, ce sont 21 milliards par an de cadeaux fiscaux qui sont faits aux entreprises. La suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de nouvelles baisses des impôts de production sont prévues.

En tant qu'agentes et agents des Finances publiques, en tant que fonctionnaires, en tant que citoyens et citoyennes,

MOBILISONS-NOUS PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS ET AFFIRMONS NOTRE OPPOSITION À CES CHOIX

LE 29 SEPTEMBRE 2022

À Narbonne, 11H devant la sous-préfecture

À Carcassonne, 14H30 au portail des Jacobins